

PROCES VERBAL CODIR DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 22 JUILLET 2026 A 20H30

Lieu : TEAM MEETING

Page | 1

Membres CODIR présents :

- **ACAP :** PARMENTIER P, HUGUET G,
- **CNB :** PASCAUD L, POU CET P,
- **COPO Natation :** DEZON C,
- **USN24:** VEYSSIERE F,
- **CN ST ASTIER :** BESSE F (Président), BESSE E,
- **NAP:**

Membres CODIR excusés :

- **ACAP :** GAULIN I, GAULIN H,
- **CNB :** LESCURE K (impossible de se connecter),
- **COPO Natation :** ISSOT G,
- **USN24:** MOREAUD S,
- **CN ST ASTIER :**
- **NAP:** SIMEON N (points discuté le 21/07), LECUMBERRI C (Président), MAUGEIN L, FRANCESINI H,

Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :** LAPIERRE C,
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER :** GUILLET L,
- **NAP:**

Membres invités hors comité : Il s'agit des personnes de clubs non élus au CODIR

- **Agent de développement et autres :**
- **ACAP :** PARMENTIER M (Présidente),
- **CNB :**
- **COPO Natation :** ISSOT L (Présidente) Excusée,
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER:**
- **NAP:**
- **Diffusion aux membres des commissions hors membres du CODIR:** Antoine Linares, Charlotte Liébart, Paulin Dalisson (Stagiaire)

Ordre du jour



Le Comité de Dordogne de Natation invite :

- Les membres du CODIR
- Les Présidents de clubs,
- Antoine Linares (Agent de développement)

à assister au CODIR du CND24 qui se tiendra le

MERCREDI 22 JUILLET 2026 à 20 h 30

PAR TEAM MEETING sur le lien

<https://teams.microsoft.com/join/363765933703217?cd=ArmLJ2HQALnGg>

S'il s'agit de votre première réunion TEAM, vous pouvez copier le lien ci-dessus directement dans Chrome et suivre les indications demandées. Soit installer TEAM ou utiliser TEAM en ligne.



Ordre du jour

1. Approbation documents

5mn

- o 2026-CND24 CR 004 Rev 0 du 6 mai 2026
- o 2026-CND24 PDD CR 003 Rev 0 du 28 05 2026
- o 2026-CND24 PDD CR 004 Rev 0 du 7 07 2026

Les documents non transmis à la présente convocation sont disponibles à la lecture sur le site www.cd24natation.com

2. Financier

10mn

- o Position des comptes
- o Subventions

3. Commission PDD (Laurent)

30mn

3.1. Les Boucles de la Sempe (Présentation des travaux lors de la réunion du 7 juillet)

- o Point d'avancement
- o Règlement à valider version définitive
- o Organisation repas le samedi soir avec restaurateur (Pierre)
- o Point partenariat/mécénat
- o Etc.

3.2. Lutte contre les noyades

- o Campagne estivale
- o Action FDVA2 : communication lutte contre les noyades - Avancement

4. Commission sportive (P Pouchet)

20mn

4.1. Tests d'évaluation U16/U18

- o Listing des nageurs concernés par structure :

- ACAP : Léo Lugo Carrey, Kéa Bochorismvil et Eva Mila.
- CNB : Louis Grangier, Ernest Philips et Léna Pic
- CN St-Astier : Léo Lecourt

- o Organisation
- o Budget.

<http://www.cd24natation.com/>

4.2. Calendrier D4 2026 et C1/C2 2027

- o Nouvelles dispositions IC exigées par le C2038



IC 24/2047

CD24 Natation - contact@cd24natation.com
1. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Président CND24
2. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Vice-président CND24
3. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Secrétaire CND24
4. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Trésorier CND24
5. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable technique CND24
6. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable médical CND24
7. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable administratif CND24
8. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable logistique CND24
9. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable communication CND24
10. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable sécurité CND24
11. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable juridique CND24
12. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable fiscalité CND24
13. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable informatique CND24
14. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable environnement CND24
15. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable culture CND24
16. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable sport CND24
17. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable éducation CND24
18. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable jeunesse CND24
19. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable handicap CND24
20. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable égalité CND24
21. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable diversité CND24
22. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable éthique CND24
23. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable responsabilité CND24
24. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable transparence CND24
25. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable accessibilité CND24
26. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable inclusion CND24
27. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable participation CND24
28. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable dialogue CND24
29. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable concertation CND24
30. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable co-construction CND24
31. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable coproduction CND24
32. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable cocreation CND24
33. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable innovation CND24
34. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable recherche CND24
35. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable développement CND24
36. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable partenariats CND24
37. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat CND24
38. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable sponsoring CND24
39. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat d'entreprise CND24
40. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de fondation CND24
41. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de mécène CND24
42. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de mécénat CND24
43. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de mécénat CND24
44. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de mécénat CND24
45. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de mécénat CND24
46. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de mécénat CND24
47. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de mécénat CND24
48. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de mécénat CND24
49. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de mécénat CND24
50. M. Laurent de la Roche-Beaucourt - Responsable mécénat de mécénat CND24

Budget

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

L'ordre du jour est fixé sur la base du calendrier du 22 juillet 2026.

- o Approbation calendrier (Réservations piscines à faire avant 25 juillet)

5. Questions diverses

20mn

- 5.1. Séminaire des Présidents de comité des 1 et 2 août (arrivé le 31 juillet) au siège de la FFN
- 5.2. [Redacted]
- 5.3. Commission de discipline
- 5.4. Formations pour Antoine : Devenir formateur à l'ERFAN et tuteur club FFN
- 5.5. Regroupement Collectif Jeune Arbitre - Paris 2026 - Noël GRAUD - CN BERGERAC
- 5.6. Réunion bureau et Présidents Nouvelle date à prévoir pour mise en place Gouvernance (Celle du 24 juin supprimée uniquement 4 personnes disponibles)
- 5.7. ...

En comptant sur votre présence et en vous remerciant

Recevez mes sincères salutations

Laurent PASCAUD,

Cette convocation tient lieu d'ordre de mission



1. Approbation documents

- 2026-CDN24 CR 004 Rev 0 du 6 mai 2026
- 2026-CDN24 PDD CR 003 Rev 0 du 28 05 2026
- 2026-CDN24 PDD CR 004 Rev 0 du 7 07 2026

Page | 3

Les documents transmis à la présente convocation sont disponibles à la lecture sur le site www.cd24natation.com

Mise à l'approbation des documents :

- Oui : 8 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

2. Financier

2.1. Position des comptes au 22 juillet 2026

ASS COMITE NATATION DE DORDOGNE

COMPTE CHEQUES 1
N058062105220400000

1 162,01 EUR ➤

LIVRET CMSO
N058062105220010000

9 227,43 EUR ➤

Total : 10 389,44 EUR

Trésorerie compte CRCA :

Compte courant

2 678,32 €

Livret A association

5 510,00 €

Total trésorerie : 18 577,76€

Meilleure situation financière par rapport à l'an dernier à mi-juillet 2025 +12 023€.

2.2. Subventions

2.2.1. Conseil Départemental

- Subvention CFD demandée au 31/12/2025 (montant 1500€) Pas de retour. A priori 500€
- Subvention la Jemaye : au 31/03/2026 (montant 1500€). Recommandation CD24 X Sanchez à 1500€ (+500€ par rapport à 2025)

- Subvention fonctionnement : au 31/03/2026 (montant 2 100€). Avenant signé pour un montant de 2 700€ (+600€ par rapport à 2025)

2.2.2. ANS PSF

3 actions déposées pour un montant de 6 000€.

- NGN développement de la natation en milieu naturel (2 000€)
- ETD et Mes premières compétitions (2 000€)
- ADN stage de formation sur une semaine aux vacances de Toussaint (3 lignes d'eau, 2 x 2h par jour), éducateurs des clubs, etc. (2 000€)
- **Montant accordé par la FFN : 4 500€ (Répartition non connue)**

2.2.3. ANS PST

- FDVA2 : fond pour le développement de la vie associative => Innovation Lutte contre les noyades Volet 2. Montant demandé 7500€ => Accordé 5 500€ (Montant 2025 3 000€)
- Coordination AAQ et JAN auprès de la SDJES24 : 6500€ tendance 4 500€ (Montant 2025 5 882€)

3. Commission PDD La Jemaye (Laurent)

3.1. Les Boucles de la Jemaye

- Point d'avancement
 - Voir compte rendu 2026-CDN24 PDD CR 004 Rev 0 du 7 07 2026
- Règlement à valider version définitive

Mise à l'approbation du document :

- Oui : 8 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvé à l'unanimité

- Organisation repas le samedi soir avec restaurateur (Pierre)
 - Retour des tarifs qui restent à confirmer le 19/07.
 - Tarifs proposés trop élevés et menus non adaptés. Proposition faites aux Bistrot de la Jemaye
 - Samedi midi Achat 10€, vente 13€
 - Samedi soir Achat 17€, vente 20€
 - Dimanche midi Achat 10€, vente 13€

En attente retour du Bistrot

- Alternative possible avec le traiteur ADON avec installation pour le service au niveau du camping.
 - Voir pour trouver une équipe de serveur rémunéré
 - Barnums à monter

Mise à l'approbation des informations ci-dessus :

- Oui : 8 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvé à l'unanimité

- Point partenariats/mécénat
 - Validé 400€ + 300€ Intersport contrat signé en 2025 sur 3 ans

ENTREPRISE	CONTACT	TELEPHONE / MAIL	ETAT	ETAPE du 1er contact	CONVENTION	CERFA	PROPRIETAIRE	PRIX
Crédit Agricole	SINSOU	06 40 15 64 18 - emile.sinsou@ca.charente-perigord.fr	EN COURS	RDV PRIT	PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	Charlotte	PRIX
Feuillette BERGERAC	LEVAS Florian	bergerac.direction@feuillette.fr	REFUSE	mail envoyé	PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	CHARLOTTE	PRIX
INTERMARCHÉ BERGERAC PAUL DUMER	CONTACT	pd09175@imousquaitaines.com	EN COURS	mail envoyé	PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	PROPRIETAIRE	PRIX
HYPERMARCHÉ CREYSSE	CONTACT	TELEPHONE / MAIL	EN COURS		PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	PROPRIETAIRE	PRIX
Lederc Bergerac Rte Bordeaux	BIGOT Romain	romain.bigot@bergerac-lederc.fr	EN COURS	mail envoyé	PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	PROPRIETAIRE	PRIX
SMD3	CONTACT	e.delest@sm3.fr g.hajiaj@sm3.fr m.couchade@sm3.fr d.peyruhaud@sm3.fr	EN COURS	mail envoyé	PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	PROPRIETAIRE	PRIX
Imprimerie CHARRON	Monsieur CHARRON	contact@imprimerie-charron.com	EN COURS	mail envoyé	PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	PROPRIETAIRE	PRIX
EUROVIA BERGERAC	Monsieur SAUVAGEOT	bergerac@eurovia.com	EN COURS	mail envoyé	PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	PROPRIETAIRE	PRIX
MAC DO RIBERAC	Monsieur SOTTI	06 72 23 54 18 - anthony@mcdo.fr	VALIDE	mail envoyé	PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	CHARLOTTE	300
HESTIA ENERGIE BERGERAC	CONTACT	contact@demsey.fr	EN COURS	mail envoyé	PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	LAURENT	PRIX
INTERSPORT (Olympiade)	Virginie URSCHÉL	clubco24.4935@reseau-intersport.fr	VALIDE	mail envoyé	SIGNE	VIREMENT PAS RECU	LAURENT	300 + 200€ chèques cadeaux
INTERSPORT (La Jemaye)	Virginie URSCHÉL	clubco24.4935@reseau-intersport.fr	EN COURS	mail envoyé	PAS ENVOYE	RIEN POUR LE MOMENT	CHARLOTTE	PRIX
la STAD	Madame PELTAN	JE LA VOIS SUR LA FOIRE EXPO DE BERGERAC	REFUSE				PROPRIETAIRE	PRIX
PSL 24	REMI TILLEMANN + MARC SEGUIN	TELEPHONE / MAIL	REFUSE	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
POLYREY	CONTACT	TELEPHONE / MAIL	EN COURS				PROPRIETAIRE	PRIX
BH CAR BERGERAC	FRANCK	05 53 23 92 40	EN COURS	Contact par téléphone			PROPRIETAIRE	PRIX
edenauto / boulazac bergerac	VINCENT TEUC	05 64 74 00 54	EN COURS	Contact par téléphone			PROPRIETAIRE	PRIX
MANPOWER BERGERAC	CONTACT	bergerac@manpower.fr	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
SYNERGIE INTERIM BERGERAC	CONTACT	05 53 22 15 00	REFUSE	Contact par téléphone			PROPRIETAIRE	PRIX
PROMAN INTERIM BERGERAC	CONTACT	bergerac@proman-interim.com	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
Claudette interim perigaux - MONTPON	OLIVIER MOREAU	olivier.moreau@claudette-interim.fr	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
GENERALI CREYSSE	CONTACT	bergerac-assurances@agence-general.fr	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
OPTIC 2000	CONTACT	TELEPHONE / MAIL	EN COURS	Contact par téléphone			PROPRIETAIRE	PRIX
ORPI BERGERAC	CONTACT	TELEPHONE / MAIL	REFUSE				PROPRIETAIRE	PRIX
BIARD BTP	CONTACT	TELEPHONE / MAIL	REFUSE				PROPRIETAIRE	PRIX
Mutuelle de Poitiers Bergerac	ISABELLE MAURY	05 53 27 03 26	REFUSE	Contact par téléphone			PROPRIETAIRE	PRIX
LA MAIF PX	à voir en direct sur place, déplacement nbi	TELEPHONE / MAIL	EN COURS				PROPRIETAIRE	PRIX
GROUPEAMA BERGERAC	Président de la caisse local : MR DELPEY	06 09 73 55 92 - pascalgardonne@cfrr.fr	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
MMA THIVIERS & Excideuil	Magali Parmentier	05 53 55 01 51	VALIDE	Contact par téléphone			Laurent	Montant Tee Shirts + Tours de co
Crédit Agricole RIBERAC	ERIC FOURCADE	eric.fourcade@ca.charente-perigord.fr	VALIDE	mail envoyé			PROPRIETAIRE	100
lederc de RIBERAC	ERIC FOUCADE	eric.foucade@riberac-lederc.fr	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
UNITANICH RIBERAC	CONTACT	unitanich24@gmail.com	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
MAZIERE ET FILS RIBERAC	CONTACT	maziereetfils.batiment@orange.fr	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
DUVERGOT FBI RIBERAC	CONTACT	secretariat@duvergot.com	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
AGC TOITURE	CONTACT	agctoiture@gmail.com	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
JAMOT	Monsieur LAVILLE	contact@jes-24.com	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
GROUPE LACHAL	LUC LACHAL	chloe.laborde@lachal.fr	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX

ENTREPRISE	CONTACT	TELEPHONE / MAIL	ETAT	ETAPE du 1er contact	CONVENTION	CERFA	PROPRIETAIRE	PRIX
APB CLIMATISATION	JESSICA	Service achat	EN COURS	Contact par téléphone			PROPRIETAIRE	PRIX
Piscine Ambiance PX	CONTACT	marketing2@piscineambiances.fr	EN COURS	mail envoyé			PROPRIETAIRE	PRIX
Peugeot Clara Automobile	Aurélien Pourtaud	06 82 04 15 65 / apourtaud@claraautomobiles.com	EN COURS	mail envoyé			Laurent	PRIX

- Lots (Goodies + tombola ou lot)
 - 10 validés
 - 4 accords verbaux
 - 10 en cours

Tr ENTREPRISE	Tr CONTACT	Tr TELEPHONE / MAIL	ETAT	ETAPE	Tr Notes	Tr Ville	CERFA	PROPRIETAIRES	Tr PRIX
Vahiné Bijouterie	CONTACT	05 53 81 73 80	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Joël Larose bijouterie	CONTACT	06 17 83 21 75	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Cave Montpennaise	CONTACT	05 53 82 41 58 / m.christin	VALIDE	Contact par téléphone	Réponse le 30 juin par mail	Montpon	CERFA...	Paulin	2 bouteilles de vin
Le Lascoux Cinema	CONTACT	05 53 82 12 64	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
La malice Fleurie Fleuriste	CONTACT	07 69 32 57 92	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Boulanger	CONTACT	05 53 80 38 57	REFUSE	Contact par téléphone	Va me rappeler			Paulin	PRIX
FNAC	CONTACT	05 53 16 00 00 / resp.pt.mc	REFUSE	Contact par téléphone	Mail envoyé suite à appel			Paulin	PRIX
Atol	CONTACT	05 53 80 31 63 / montponj	VALIDE	Contact par téléphone	OK a appelé 2/3 jours avant de passer	Montpon	CERFA...	Paulin	Sac, gourdes, articles de sports?
Auchan	CONTACT	05 53 82 81 00	REFUSE	Contact par téléphone	A recontacté en Juillet?			Paulin	PRIX
Lissac	Marine Salmon	05 53 82 44 57 / lissacmont	EN COURS	Contact par téléphone	CERFA ENVOYE	Montpon		Paulin	2 Bons d'achat 20€
Canoe Explorando Dordogne	CONTACT	06 74 24 40 81 contact@eco	REFUSE	Contact par téléphone	Mail envoyé suite à appel			Paulin	PRIX
Brantôme Canoe&Co	André Maurin, 24216 Brantôme	05 53 05 77 24	VALIDE	Contact par téléphone	Bon reçu	Brantôme		Paulin	1 descente canoe 2 places
Musée Vesuna	Elodie LEGUET	05 53 02 82 00	EN COURS	Contact par téléphone	Contactier la mairie, a rappeler			Paulin	PRIX
Cavalié de Neuvic	CONTACT	05 53 80 89 57	VALIDE	Contact par téléphone	Bon reçu	Neuvic		Paulin	bons d'achats pour 2 personnes
Château de Beynac	CONTACT	05 53 29 50 40 / chateaub	EN COURS	mail envoyé	Téléphone + mail			Paulin	PRIX
Goutte de padrac	CONTACT	05 65 33 64 56 / info@gout	REFUSE	mail envoyé	Téléphone + mail, lot à aller chercher et c'est très l			Paulin	PRIX
Château de Castelnau	CONTACT	05 53 31 30 00 / chateaub@castelnau.com	EN COURS	mail envoyé	Téléphone + Mail			Paulin	PRIX
Château de Milandes	CONTACT	05 53 59 31 21	ACCORD VERBAL	Contact par téléphone	Pleine	~5min Sarlat		Paulin	PRIX
Péripard Dordogne Montgallière	CONTACT	06 83 26 47 66	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Montgallière du Périgord	CONTACT	06 63 89 12 09	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Vol en ballon	CONTACT	06 20 25 91 58	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
jardins de Marquoyssac	CONTACT	05 53 31 36 36	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Art Montgallière	CONTACT	02 54 32 08 11 / resa@art	REFUSE	Contact par téléphone	Proposition de lot nul			Paulin	Pas de vol gratuit mais des réducs
Château Hautefort	CONTACT	05 53 50 51 23	VALIDE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	5 entrées gratuite valables que jusqu'à
Vin de Domme	CONTACT	05 53 28 14 47 / adminis	REFUSE	Contact par téléphone	Téléphone + mail			Paulin	PRIX
Montgallière et Château	CONTACT	06 71 14 34 96	EN COURS	Contact par téléphone	Téléphone + mail			Paulin	PRIX
Snook Ball Place	CONTACT	05 53 08 55 68 / <sbpt@	VALIDE	Contact par téléphone	reçu		CERFA...	Paulin	3 parties bowling, 3h billards
Bowling Bergeracois	CONTACT	05 53 57 82 58	ACCORD VERBAL	Contact par téléphone	Doit m'envoyer par mail / relancé le 30 juin			Paulin	PRIX
Parc du Thot	CONTACT	05 53 50 70 44 / contactj	EN COURS	Contact par téléphone	Téléphone + mail			Paulin	PRIX
Musée National Préhistoire	Sophie Ménard	05 53 06 45 45 / sophie.me	EN COURS	Contact par téléphone	Téléphone + mail			Paulin	PRIX
Château l'évêque en Périgord	CONTACT	06 21 55 23 06	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Vin Haut Percheant	CONTACT	05 53 57 29 50	REFUSE	Contact par téléphone	Voir avec interprofession des vins de Bergerac			Paulin	PRIX
Interprofession des vins de Bergerac	CONTACT	05 53 63 57 57	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Château de Bourdellès	CONTACT	05 53 03 73 36 / bourdel	EN COURS	Contact par téléphone	Téléphone + mail			Paulin	PRIX
Le chal Bordin Caviste	CONTACT	09 81 89 40 65	VALIDE	Contact par téléphone	Bon reçu			Paulin	20€
Le Bimbiliu Parc	CONTACT	05 53 04 22 08 contact@le	EN COURS	Contact par téléphone	Doit m'envoyer 4 entrées par mail / relancé le 30 ju			Paulin	PRIX
GRUPE NOVI	Sophie Gourand Philippe	06 59 66 03 26 / sophie.g	VALIDE	Contact par téléphone	Ok pour lots valeur 100€. A récupérer sur Neuvic			Laurent	100
Reserve Zoologique de Calviac	CONTACT	05 53 28 84 08 / contact	ACCORD VERBAL	mail envoyé	Lettre envoyé			Paulin	PRIX
Brasserie de la Vézère	CONTACT	05 53 73 11 36	REFUSE	Contact par téléphone	Trop loin			Paulin	PRIX
Trappe d'echourgnac	CONTACT	05 53 80 82 50 / contact	EN COURS	Contact par téléphone	Mail envoyé			Paulin	PRIX

Tr ENTREPRISE	Tr CONTACT	Tr TELEPHONE / MAIL	ETAT	ETAPE	Tr Notes	Tr Ville	CERFA	PROPRIETAIRES	Tr PRIX
Adopt	CONTACT	05 53 54 68 22	EN COURS	Contact par téléphone	a voir avec le siège			Paulin	PRIX
Foie gras Orolière	CONTACT	06 87 03 06 21	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Jeff De Bruges trillissac ET Périgaux	CONTACT	05 53 08 54 30 / jeff.pengu	ACCORD VERBAL	Contact par téléphone	A aller chercher quelques jours avant l'événement			Paulin	PRIX
Normal	CONTACT	06 12 48 58 30	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Enigmatic / Escape Game	CONTACT	05 53 53 07 84 / contact@e	EN COURS	Contact par téléphone	Mail envoyé			Paulin	PRIX
Malice Permette et Marguerite cave	CONTACT	06 76 72 36 10	REFUSE	Contact par téléphone	Notes			Paulin	PRIX
Intercaves	CONTACT	05 53 61 93 47	REFUSE	Contact par téléphone	Sauf si ils sont fournisseurs sur l'événement			Paulin	PRIX
Rly Arena (trampoline park)	CONTACT	05 33 09 36 40 / hello@rly	VALIDE	Contact par téléphone	Bon reçu		CERFA...	Paulin	4*1h de trampoline
OULETIPY	Antoine	07 56 92 48 28 / commerc	VALIDE	Contact par téléphone	Notes	55 rue de Montreuil, 75011	CERFA...	Laurent	2928,10
LEMBERT Foie Gras	CONTACT	TELEPHONE / MAIL	VALIDE	Contact par téléphone	4 coffrets de 50€ + 50 poches			Serge	220
LES CABANES PERCHÉES	Gipoulou	TELEPHONE / MAIL	REFUSE	Contact par téléphone	Week end Maison dans les arbres			Serge	0

3.2. Lutte contre les noyades

- Campagne estivale
 - Dispositif JAN avec le Département lancé

- Dispositif JAN à Bergerac 1^{ière} quinzaine de juillet avec le CNB : 30 inscrits 28 participants, 5 ou 6 SNS
- Dispositif AAQ à Excideuil début août avec ACAP Groupe 1 : 9 personnes Groupe 2 aucun inscrit
- Classe bleue à St Estéphe fin juin

- Action FDVA2 : communication lutte contre les noyades) – Avancement
 - Diaporama pour présentation Ecoles mis à jour et simplifié
 - Supports vidéos collectés et mis en ligne sur les réseaux + ajout 4 vidéos FFN
 - Affiche noyade faite par Charlotte
 - Action Paulin sur son dernier mois de stage pour finaliser le dossier

Mise à l'approbation des informations ci-dessus :

- Oui : 8 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

4. Commission sportive (P Poucet)

4.1. Tests d'évaluation U12/13

4.1.1. Listing des nageurs concernés par structure :

- ACAP : Léo Lurgo Carrey, Kéo Bochorishvili et Eva Millia.
- CNB : Louis Grangier, Ernest Philips et Léna Pic
- CN St-Astier : Léa Lecourt

4.1.2. Aspect juridique

- Information CD87 sur la confidentialité des informations (voir Annexe 6.1)
- Question posée à la FFN si nous devons signer un avenant comme le CD87
- Réponse le 20/07 de la FFN

Bonjour Laurent,

Cette convention a été faite à la demande du CD 87 qui s'interrogeait particulièrement sur le cadre applicable à la collecte des données sur les rassemblements U13.

Notre service juridique ne gère pas ce dispositif.

Toutefois, si le CD24 s'est vu communiquer la convention et en souhaite une également, vous pouvez tout à fait l'adapter à votre CD et nous la retourner signée, pour que je puisse y inclure la signature du Président de la FFN, avec son accord.

Bien à toi,

Antoine FONTAINE

Page | 8

- Demandons nous une convention pour signature FFN/CND24

Mise à l'approbation de demander une convention :

- Oui : 8 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

4.1.3. Organisation

- Regroupement sur les vacances de Toussaint
- A voir si inclus dans stage ADN

4.1.4. Budget.

- A fournir pour fin août

4.2. Calendrier Q4 2026 et Q1/Q2 2027

4.2.1. Nouvelles dispositions IC exigées par le CD33

IC 24/33/47



CD33 Natation <contact@ffnatation>

À : Comité de Natation Dordogne; Antoine LINARES; comitenatationlg@gmail.com
Cc : Eric Trouvat; Lou Gautier

ven. 22/05/2026 11:32

Vous avez transféré ce message le 22/05/2026 17:36.

En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

Bonjour,

J'ai commencé à travailler sur le calendrier du 4eme trimestre 2026.

J'ai placé les inter départementaux interclubs aux dates suivantes :

- IC U15 : samedi 17 octobre
- IC U11 : Dimanche 29 novembre

Je n'ai pas encore les lieux.

Le CD33 est prêt à vous accueillir comme nous le faisons depuis quelques temps. Par contre et comme les organisations sont toujours en Gironde, nous demanderons un forfait pour l'engagement à hauteur de 25 € / équipe.

Je reviens vers vous dès que j'ai les lieux.

Bonne fin de journée



Fabien LEREBOURG
Agent de Développement
Comité Départemental de Natation de la Gironde
Maison Départementale des Sports
153 Rue David Johnston 33000 Bordeaux
06 08 28 86 82 - contact@ffnatation33.org
site internet : <https://ffnatation33.org>

- P Poucet s'occupe d'appeler Eric Trouvat et verra avec Fabien.
- Petit rappel, on a organisé 2 fois les IC et le principe est de les faire à tour de rôle
- On a aussi accueilli Libourne pour les ICTC car la Gironde avait trop d'équipes et nous n'avons rien facturé

4.2.2. Approbation calendrier (Réservations piscines à faire avant 25 juillet)

- CND16 refuse de venir pour les ICTC
- Retour pour faire les ICTC en Dordogne
- Calendrier pour fin de semaine à vérifier si les compétitions ne sont pas sur des dates réservées.

5. Questions diverses

5.1. Séminaire des Présidents de comité des 1 et 2 août (arrivée le 31 juillet) au siège de la FFN

- Voir programme annexe 2
- Arrivée le vendredi soir 31/07. A charge CND24 (Régulé par FFN qui refacturera)
- Transports à refacturer à FFN
- Laurent participera au séminaire, personne ne souhaitant y aller à sa place

5.2. Additif au compte rendu non diffusé excepté bureau et président(e)s clubs

5.3. Commission de discipline

- 3 signalements écrits lors de la CFD transmis contre H Gaulin
- Réunion de la commission de discipline (Présidents des clubs de Dordogne)
- Dossier transmis à la commission de discipline de la Ligue pour instruction
- Dossier transmis pour information à la SDJES24

5.4. Formations pour Antoine : Devenir formateur à l'ERFAN et tuteur club FFN

- Deux formations proposées à Antoine
- En attente retour Perijob pour prise en charge,

Mise à l'approbation si prise en charge effectuée :

- Oui : 8 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvé à l'unanimité

Page | 10

5.5. Officiels

5.5.1. Regroupement Collectif Jeune Arbitre - Paris 2026

- Choix de Noé GIRAUD - CN BERGERAC (tout seul)
- Coût de 200€ à charge CND24.
- PARIS du mardi 11 Août au mercredi 12 Août 2026
- Objectif du regroupement : L'objectif du regroupement est de faire découvrir l'arbitrage sur des compétitions de haut niveau et de parfaire leur connaissance. Ils pourront ainsi comparer les pratiques pour les appliquer ensuite sur les compétitions où ils seront amenés à officier.
- Activités prévues lors du regroupement :
 - Découverte des coulisses d'une compétition de haut niveau
 - Séminaire avec des Juges-Arbitres Internationaux
 - Animations diverses proposées par la Fédération Française de Natation
- Planning

Mardi 11 Août

- 7h45 - Départ Gare SNCF BORDEAUX
- 10h00 - Arrivée Gare SNCF Montparnasse
- Goûter - Attente arrivée Valentin FITOUR (10h17)
- 10h20 Regroupement avec le collectif de l'Ile de France
- 10h45 Départ de la gare - Direction La Tour EIFFEL (7mn) Via Métro 6 - Bir-Hakeim-Grenelle (Ch. de Gaulle Etoile) - marche à pied jusqu'à la Tour Eiffel (1 km - 13mn)
- 11h15 -20h00 - Visite de Paris en bus panoramique et petite croisière sur la Seine (Big Bus Tours Paris)
- 21h00 - Retour à l'hôtel (42mn) - via Métro 6 - Bir-Hakeim (Ch. de Gaulle Etoile) - Descendre à Montparnasse
Puis Métro 13 - Montparnasse - Asnières-Gennevilliers Les Courtilles
Descente à Gabriel PERI - Marche à pied jusqu'à l'hôtel (1,3 km - 17mn)
- 22h00 - Extinction des feux

Mercredi 12 Août

- 6h45 - Petit déjeuner à l'hôtel
- 7h15 - Départ pour le CAO (55mn) - via Marche à pied (1,3 km - 17mn)
Métro 13 - Gabriel Peri (Chatillon Montrouge) - Saint Denis (Porte de Paris)
Marche à pied (742m - 11mn)
- 9h00 - Début des séries
- 12h00 - fin des séries
- 13h00 - Restauration rapide aux abords du CAO
- 15h00 - Départ pour la gare Montparnasse (35mn) - Métro 13 - Asnières-Gennevilliers Les Courtilles - Descente à Montparnasse
- 16h00 - Trajet retour
- 18h46 - Arrivée Gare St Jean à Bordeaux (17h23 à Poitiers pour Valentin)

Mise à l'approbation des informations ci-dessus :

- Oui : 8 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvé à l'unanimité

5.5.2. Achat des polos officiels

- Validé lors du précédent CODIR et confirmé à Intersport
- Liste des tailles après les différents essayages de réalisés pour lancer la fabrication
- 1 polo par personne. Si des officiels veulent plusieurs polos, ce sera à leur charge et en fonction des disponibilités.

Mise à l'approbation des informations ci-dessus :

- Oui : 8 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvé à l'unanimité

5.6. Décès Maman de G Huguet

- Fleurs envoyés avec message au nom de la natation Dordogne
- Gérard remercie le Comité pour l'attention portée et les messages de sympathie

Page | 12

5.7. Réunion bureau et Présidents Nouvelle date à prévoir pour mise en place Gouvernance (Celle du 24 juin supprimée uniquement 4 personnes disponibles)

- Semaine à partir du 28 septembre
- Regroupement Président et bureau et ensuite bénévoles Jemaye.

Fin de la réunion à 22h00.

Merci



Laurent Pascaud

6. Annexes

6.1. Annexe 6.1 Plan d'action des Boucles de la Jemaye

- Message CD87 du 25 mars 2025



Monsieur Fontaine,

Je fais suite à notre échange téléphonique d'hier concernant la collecte et le traitement des données personnelles — notamment morphologiques — dans le cadre du programme Perf32, et leur conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

À ce stade de l'action, plusieurs points m'interrogent :

- l'absence de recueil explicite du consentement du sportif mineur et de son représentant légal ;
- la responsabilité respective de la FFN, du comité départemental et/ou des clubs lors de la collecte ;
- les conditions de transfert et de conservation de ces données sensibles ;
- la sécurisation des données compte tenu du nombre d'intervenants susceptibles d'y accéder ;
- les garanties relatives à l'hébergement et à la localisation des données, ...

Sans remettre en cause la finalité sportive et l'intérêt de ces informations dans le suivi de la performance, il m'apparaît que la collecte, en l'état actuel, n'est pas envisageable au sein du Comité Départemental de la Haute-Vienne.

À ce jour, le Comité 87 n'a pas encore nommé de Délégué à la Protection des Données, ni mis en place de process formalisé encadrant le traitement de données personnelles sensibles, ce qui renforce mon besoin de disposer d'éléments précis pour intégrer ou non le programme Perf32 et respecter les préconisations légales du RGPD.

Accordant la plus haute importance à la sécurité et à l'intégrité des données personnelles des licenciés de la Haute-Vienne, je vous remercie de bien vouloir me faire part de votre retour, ainsi que de toute préconisation ou ajustement permettant de garantir une parfaite conformité et m'éviter toute mise en cause par la CNIL et/ou par les responsables légaux des sportifs concernés.

Dans l'attente, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

M. Rebours ainsi que les membres du bureau de la Ligue Nouvelle Aquitaine et du Comité 87 me lisent en copie.

Salutations distinguées.

Nadège CRETIEN

- **Soucis avec les annonces récentes de la CNIL relatives au renforcement des contrôles des fédérations sportives ne font que renforcer nos interrogations et notre devoir de vigilance.**

- **Réponse de la FFN service juridique le 4 juin 2026**

Bonjour Madame,

Je vous présente mes excuses pour le délai de réponse à votre courriel du 25 mars dernier qui s'explique par une charge de travail accrue du fait de l'organisation des championnats d'europe 2026.

Je suis en mesure de vous apporter les informations suivantes :

Conformément à ses statuts et par délégation du Ministère des sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative aux termes d'un arrêté en date du 22 décembre 2025 pris en application du Code du Sport, la Fédération Française de Natation est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique qui a pour mission l'organisation, le développement et la promotion des pratiques de la natation sur le territoire français.



L'article L.131-15 du code du sport dispose que les fédérations délégataires "proposent un projet de performance fédéral constitué d'un programme d'excellence sportive, d'un programme d'accession au haut niveau comprenant notamment des mesures visant à favoriser la détection".

En complément, l'article L. 221-2 du code du sport prévoit que « le ministre chargé des sports arrête, au vu des propositions des fédérations, les projets de performance fédéraux ».

Les regroupements départementaux UI3 visant à évaluer le pic de maturité des sportifs concernés sont inscrits au PPF et s'inscrivent dans ce cadre légal. Les résultats de ces tests (suivi de la cadence, vitesse, endurance, taille, poids), sont intégrés dans le fichier excel élaboré par la direction technique et servent de base de données "performance" permettant d'adapter au mieux les programmes d'entraînement et d'identifier les points forts et les points faibles des athlètes.

En conséquence, la base légale du traitement de données se fonde sur notre mission d'intérêt public en application du contrat de performance et du contrat de délégation (articles L. 131-15 et R. 131-28 et R. 131-28-1 du code du sport qui encadrent le contrat de performance et le contrat de délégation).

Le consentement des sportifs n'est donc pas une obligation.

La Fédération est le responsable de traitement de ces données de performance sportive : le fichier a été élaboré par des cadres techniques, agents du ministère mis à disposition de la FFN. C'est également la fédération qui a défini les modalités d'organisation de ces regroupements départementaux et de collecte des données ainsi que les objectifs poursuivis par ces rassemblements. Les Comités départementaux, en tant qu'organes déconcentrés représentant la FFN sur leur territoire sont chargés de la déclinaison de la politique sportive fédérale.

Sur ce dispositif, les CD sont considérés comme des sous-traitants au sens du RGPD.

Les motifs de la collecte des données, c'est-à-dire l'objectif poursuivi, doivent être portés à la connaissance des athlètes, avant que les données ne soient intégrées à une base. Ces derniers doivent être en mesure de comprendre l'utilisation qui sera faite de leurs données : analyse du pic de maturité pour mieux adapter leur entraînement. Seules les données utiles à cette finalité sont demandées dans le fichier Excel.

Les fichiers excel sont ensuite transmis par le CD à la FFN à l'adresse mail nominative suivante : eric.rebourg@ffnatation.fr ainsi qu'à eric.dernoncourt@ffnatation.fr. Les fichiers ne doivent pas être conservés par le CD sur une durée supérieure à la saison sportive.

Les fichiers sont ensuite analysés par la direction technique (l'accès à ces fichiers est limité à Eric Rebourg, Eric Dernoncourt, Pierre Hui et Yanniss Raineteau) : les données personnelles seront supprimées deux ans après leur collecte, seules les statistiques générales seront conservées. La direction technique fera ensuite un retour aux entraîneurs concernant les nageurs qu'ils

entraînent uniquement. Un club n'aura donc pas accès aux données de nageurs d'un autre club.

Pour une meilleure conformité au RGPD et sécuriser le rôle du CD dans ce dispositif, nous vous proposons le contrat de sous-traitant ci-joint.

Pour une parfaite information des représentants légaux des sportifs et prévenir les litiges sur le sujet, vous pouvez demander aux clubs de leur partager, en les informant de leur convocation, le document présentant ce dispositif national (cf : "PPT présentation 230326" téléchargeable sur le lien suivant : <https://rowan-selenium-4cb.notion.site/Regroupements-U13-32c5a409a11f80a8aad2e1a759921dd8>) .

Restant à votre disposition pour tout complément d'information.

Cordialement,

Antoine FONTAINE

Responsable Juridique

Page | 15

- **Convention type**

Convention de sous-traitance – traitement des données regroupements U13

Entre

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION, Association de loi 1901, immatriculée au Répertoire National des Associations (RNA) sous le numéro W751005470, dont le siège social est situé 104, rue Martre, 92110 Clichy, représentée par Monsieur Gilles Sezionale, agissant en qualité de Président, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée « FFN » ;

D'UNE PART

Et

COMITE DEPARTEMENTAL DE NATATION DE HAUTE-VIENNE, Association de loi 1901, immatriculée au Répertoire National des Associations (RNA) sous le numéro W872000094, dont le siège social est situé, représentée par Madame Nadège CRETEN, agissant en qualité de Présidente, dûment habilité aux fins des présentes,

Ci-après dénommée « CD 87 » ;

D'AUTRE PART

FFN et CD étant ensemble dénommées les « Parties » et individuellement une

« Partie ».

PRÉAMBULE

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif national Perf32 – Regroupements départementaux U13, le Responsable de traitement confie au Sous-traitant des opérations de traitement de données à caractère personnel, au sens du RGPD.

Les Parties s'engagent à respecter la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, et notamment le règlement (UE) 2016/679 (« RGPD »).

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - Objet

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le CD 87 agissant en qualité de Sous-traitant s'engage à effectuer, pour le compte de la FFN agissant en qualité de Responsable de traitement, les opérations de traitement de données dans le cadre du dispositif des regroupements départementaux U13 de natation course, inscrit au projet de performance fédéral.

ARTICLE 2 – Description du traitement confié

Le sous-traitant est autorisé à traiter, pour le compte du Responsable de traitement, les données personnelles nécessaires à l'organisation des regroupements départementaux U13 et à la collecte / transmission des données d'évaluation de la performance des athlètes dont le contenu est arrêté par la direction technique et communiqué au CD sur la plateforme suivante : <https://rowan-selenium-4cb.notion.site/Regroupements-U13-32c5a409a11f80a8aad2e1a759921dd8>.

ARTICLE 3 - Durée

La présente convention est conclue pour les saisons sportives 2025-2026 à 2028-2029.

ARTICLE 4 – Obligations du sous-traitant

Le sous-traitant s'engage à traiter les données uniquement sur instruction et pour la finalité convenue.

Les données sont collectées aux fins d'amélioration et/ou d'optimisation de la performance sportive et ne peuvent être réutilisées à d'autres fins.

Le CD 87 s'engage ainsi à ne procéder à aucun transfert de données vers d'autres structures, aussi bien au sein de l'Union Européenne qu'en dehors.

Les personnes en charge de la collecte des données et de l'organisation des tests de performance s'engagent à conserver la confidentialité des données auxquelles elles ont accès dans le cadre de leur fonction.

Page | 17

Au moment de la collecte des données, le CD 87 doit fournir aux personnes concernées par les opérations de traitement l'information relative aux traitements de données qu'il réalise.

Le CD 87 aide la FFN à satisfaire aux demandes d'exercice des droits (accès, rectification, effacement, limitation, opposition, etc.) et transmet sans délai toute demande reçue directement.

Le CD 87 notifie à la FFN toute violation de données à caractère personnel dans un délai maximal de 48 heures après en avoir pris connaissance, par courriel.

La notification est accompagnée de toute documentation utile permettant à la FFN d'apprécier la situation et, le cas échéant, de notifier la violation à la CNIL et/ou aux personnes concernées.

Le CD 87 met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles assurant un niveau de sécurité adapté au risque, incluant notamment :

- *Contrôle des accès : accès limité aux seules personnes habilitées ;*
- *Stockage sécurisé : données conservées sur un espace sécurisé (poste professionnel) protégé par mot de passe robuste et chiffrement du disque si disponible ;*
- *Transmission sécurisée : envoi des fichiers à la FFN par courriel à l'adresse nominative ;*
- *Minimisation : collecte strictement limitée aux champs demandés ;*
- *Durée limitée : un an.*

Au terme de la prestation, le CD 87 s'engage à détruire toutes les données personnelles et copies détenues, au plus tard en fin de saison suivante, sauf instruction contraire du Responsable de traitement.

ARTICLE 5 – Obligations du responsable de traitement

La FFN s'engage à :

- *Fournir au Sous-traitant les informations nécessaires (instructions, notices d'information, modèles) ;*
- *Documenter par écrit toute instruction relative au traitement ;*

- Veiller, au préalable et pendant la durée du traitement, au respect des obligations RGPD par le Sous-traitant ;
- Superviser le traitement, y compris par audits raisonnables, le cas échéant.

ARTICLE 6 – Responsabilité

Chaque Partie répond de ses obligations au titre du RGPD, dans les limites prévues par les textes. Le Sous-traitant demeure responsable de tout traitement effectué en dehors des instructions documentées du Responsable de traitement.

Article 7 – Résiliation

En cas de manquement grave ou répété aux obligations RGPD, la présente convention peut être résiliée de plein droit par le Responsable de traitement, après mise en demeure restée sans effet pendant [15] jours, sans préjudice de toute action.

Article 8 – Droit applicable – Litiges

La présente convention est régie par le droit français. Tout différend relève de la compétence des tribunaux de [lieu].

Fait à [lieu], le [date], en deux exemplaires originaux.

Pour la FFN

Pour le CD 87

Nom / qualité / signature

Nom / qualité / signature

6.2. Annexe 6.2 Programme Assemblée des comités Départementaux



PROGRAMME Assemblée des Comités Départementaux

Page | 19

Dates : samedi 1^{er} et dimanche 2 Août 2026

Lieux : Siège fédéral / Maison des Associations de Clichy / Centre Aquatique Olympique-Métropole du Grand Paris

Programme :

❖ **Samedi 1^{er} Août** - Maison des Associations de Clichy, 80 Bd du Général Leclerc, 92110 Clichy

- o A partir de 10h00: Accueil Café Thé

Matinée - En plénière

- o 10h30 – 12h00 : Actualités Fédérales
 - Mots d'accueil
 - Actualités institutionnelles
 - Actualités juridiques

- o 12h00-13h15 : Pause déjeuner

Après midi – En plénière

- o 13h15-14h45 : L'ENF rénové : Comment le mettre en œuvre sur son territoire ?
- o 14h45 : Passage aux hôtels et trajet jusqu'au CAO-MGP
- o 16h00 : Finales de Natation Artistique du Championnat d'Europe
 - Duo Libre Mixte – Finales
 - Duo Libre Femmes - Finales
- o 20h00 : Finales de Plongeon du Championnat d'Europe
 - Finale Synchronisé 3m Mixte
 - Finale Tremplin 1m Femmes

Apéritif dinatoire sur place

104, rue Martre - CS 70052 - 92583 Clichy Cedex - T.+33 (0) 70 48 45 70 - ffn@ffnatation.fr - www.ffnatation.fr

❖ **Dimanche 2 Août :**

Page | 20

Tables-rondes : Quel positionnement du comité départemental en tant que tête de réseaux sur son territoire – Siège fédéral FFN, 104 rue martre, 92110 Clichy

	9h00-10h00	10h10-11h10	11h20-12h20
Le comité départemental comme accompagnateur des clubs auprès des collectivités dans les projets de construction, réhabilitation ou de DSP.	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
La stratégie sportive départementale en Natation Course pour les U13 en lien avec les regroupements U13 et l'Académie De la Natation	Groupe 3	Groupe 1	Groupe 2
Le comité départemental, acteur du Conseil des Départements de son territoire	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 1

*Les groupes seront constitués en amont et communiqués durant le week-end

- 12h20-13h45 : Pause déjeuner
- 13h45 : Retour à la Maison des Associations

Après midi – en plénière - Maison des Associations de Clichy

- 14h00-15h00 : Gestion des situations conflictuelles sur son territoire
- 15h00-15h30 : Bilan et mots de fin de l'Assemblée

CND24 - C